

Image not found or type unknown



Modification vefa au dernier étage.

Par **me-me**, le **09/06/2016 à 22:17**

Bonjour,
Sur un vefa au dernier étage je voudrais déplacer mes toilettes.
Est-ce réalisable d'après vous ?
Existe t-il une loi qui peut interdire ce genre de modification ?
En vous remerciant par avance.

Par **talcoat**, le **10/06/2016 à 14:45**

Bonjour,
Les modifications ne peuvent se faire qu'avec l'accord du promoteur qui reste le maître d'ouvrage jusqu'à la livraison.
Cordialement